

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E11981

VALABLE JUSQU'AU 04/02/2024

ÉDITÉ LE **20/03/2023**

Fax: 02 33 53 67 78

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 03/06/1991

Forme juridique: SARL

DEPUIS LE 24/12/1999 11 433

Capital : 11 433

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHERBOURG 1991B00083

Siret: 381 944 453 00046

Code NACE : 4322B Numéro caisse de congés payés : 3057970

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 291615

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 291615

Situation fiscale et sociale: A jour au 30/09/2022

Raison sociale: THERMICLIM

ZA LE PONT

10 RUE DELAUNEY 50690 MARTINVAST

Téléphone: 02 33 53 05 48

Portable:

Site Internet: www.thermiclim.com

E-mail: s.touzeil@thermiclim.com

Responsabilité légale :

PLOTIN JACQUES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen: 25 Tranche de classification: EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/02/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	09/12/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2020
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	13/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	21/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CAEN ZONE OBJECT'IFS SUD 151, RUE PAUL BOUCHEROT B.P. 4 14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.